

PROGRAMME DE FORMATION CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESSIONNEL ANIMATEUR DE LOISIRS SPORTIFS (CQP ALS)

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Acquérir les compétences professionnelles nécessaires à l'animation des activités physiques de loisir sportif, à travers trois UC :

- **UC1** : Etre capable de prendre en compte les publics et l'environnement pour préparer un projet d'action ;
- **UC2** : Etre capable de préparer, d'animer et d'encadrer une action d'animation ;
- **UC3** : Etre capable de mobiliser les connaissances et maîtriser les outils et techniques nécessaires à la conduite de l'activité.

Selon trois options au choix :

- Activités Gymniques d'Entretien et d'Expression (AGEE) ;
- Activités de Randonnée de Proximité et d'Orientation (ARPO) ;
- Jeux Sportifs et Jeux d'Opposition (JSJO).

PREREQUIS ET CONDITIONS D'ACCES

- Être âgé de 16 ans au moment de l'entrée en formation, 18 ans le jour des certifications
- Etre titulaire du diplôme de Prévention Secours Civiques 1er niveau (**PSC1**)
- Présenter un Certificat Médical de non-contre-indication à la pratique et à l'enseignement des activités relatives au diplôme visé, datant de moins de 3 mois.

DATES ET DUREES DE LA FORMATION

147 heures au minimum dont :

- 7 heures de positionnement (Collectif + Individuel)
- 126 heures de formation en centre (UC1 : 28h / UC2 et UC3 : 98h)
- 14 heures d'évaluation (teste technique / VEP / Examen)

+50 heures d'alternance

VALIDATION

Pour accéder à la certification, il est nécessaire d'avoir suivi l'intégralité du parcours individuel de formation (PIF) défini lors du positionnement.

Modalités de certification :

- Réalisation d'un dossier
- Préparation de séance
- Epreuve pratique d'animation
- Entretien pédagogique

Diplôme remis :

CQP ALS – Certificat de Qualification Professionnelle délivré par la branche sport (Commission Paritaire Nationale Emploi Formation – CPNEF)

PROGRAMME DE FORMATION CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESSIONNEL ANIMATEUR DE LOISIRS SPORTIFS (CQP ALS)

PROGRAMME DE FORMATION

BLOC DE COMPETENCES N° 1 – *Participation à la vie de la structure*

- Accueillir des publics
- Participer au fonctionnement de la structure
- Prendre en compte la structure dans son environnement local

BLOC DE COMPETENCES N° 2 - *Conception d'un projet d'animation de loisir sportif*

- Prendre en compte le projet de la structure
- Prendre en compte les caractéristiques des publics et de l'environnement
- Prendre en compte les obligations légales et les règles de sécurité
- Maîtriser les gestes et techniques nécessaires à la conduite de l'activité

BLOC DE COMPETENCES N° 3 - *Réalisation d'un projet d'animation de loisir sportif*

- Réaliser une action d'animation
- Maîtriser les outils et techniques de l'activité
- Assurer la sécurité des pratiquants et des tiers

RESPONSABLE PEDAGOGIQUE

Cédric GODDERIDGE : Directeur Régional – responsable pédagogique de la formation

LIEU DE LA FORMATION

UFOLEP AURA
12, rue du 35^{ème} régiment d'aviation
69500 - BRON

Tél : 04 72 37 26 35

Contact : accueil@ufolep-aura.com

ADRESSE DU CENTRE DE FORMATION

UFOLEP AURA
12, rue du 35^{ème} régiment d'aviation
69500 - BRON

Tél : 04 72 37 26 35

Contact : accueil@ufolep-aura.com